



---

**Règlement général d'attribution de l'aide financière  
à l'installation des acteurs économiques**

---

**ANNEXE 1 – PERIMETRE D'INTERVENTION**

**COMMUNE DE MARCKOLSHEIM**

Hôtel de Ville - 26 Rue du Mal Foch – 67 390 MARCKOLSHEIM

Tél : 03.88.58.62.20

E-Mail : [mairie@marckolsheim.fr](mailto:mairie@marckolsheim.fr)

Afin d'identifier le périmètre dans lequel la commune peut intervenir financièrement dans sa politique de soutien au commerce local, ci-dessous une cartographie du secteur éligible.

Le projet se situant sur l'axe Nord-Sud du centre-ville (Rue Clemenceau / Rue du Maréchal Foch / Rue du Maréchal Joffre) seront traités en priorité.

